



21 FÉV +
7 MARS

CRÉER ET CONDUIRE UN ATELIER DE POULES PONDEUSES BIO EN COMPLÉMENT D'UNE AUTRE ACTIVITÉ

Objectif

Être capable de mettre en place un atelier complémentaire de production d'œufs bio.

Description

Jour 1 : les aspects techniques et économiques

- Un atelier poules, ça peut rapporter combien ?
- Facteurs jouant sur le taux de ponte et la qualité des œufs / choix des souches
- Les équipements et matériels : investir sur l'essentiel (éviter les « petites » économies) et gagner du temps
- La conduite sanitaire d'un lot et les actions préventives en bio

Jour 2 : les aspects réglementaires

- Déclarations à effectuer lors de l'installation
- Cahier des charges bio (et évolutions)
- Obligations dans le cadre des normes de biosécurité et Plan de Maîtrise sanitaire
- Spécificités liées à la présence de poules sur les parcours de culture
- Élaboration en séance du plan de maîtrise sanitaire de chaque stagiaire

Public visé

- Agriculteur, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial
- Porteur de projet d'installation en agriculture
- Salarié du secteur agricole ou agro-alimentaire



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique en salle et échanges avec les participants. Supports remis. Simulation économique sur 50 poules. Visite de ferme support en J1. Elaboration du PMS individuellement en J2.

ÉVALUATION

Fiche d'auto-évaluation des acquis en début et fin de session et un questionnaire de satisfaction écrit à l'issue de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date limite d'inscription : 06 février 2023

Nombre de places : 12

Dates : 21 février et 7 mars 2023

Adresses :

J1 : Rouffignac Saint Cernin de Reilhac, à confirmer (*sinon à Coursac*)

J2 : Coursac (24430) - 7, impasse de la truffe

Durée : 14 heures (2 jours)

Horaires : 09h30-13h00 et 14h00-17h30

Repas : Amener son repas

Intervenante : Sylvie TISSERAND, éleveuse de poules pondeuses bio en Dordogne et référente.

Responsable de stage

Hélène DOMINIQUE – Animatrice technique élevage
06 32 58 19 48 / h.dominique@agrobioperigord.fr

TARIFS ET PRISE EN CHARGE

- Selon le statut du bénéficiaire, voir les [Conditions Générales de Services](#)
- Le montant à régler, en fonction de votre statut, vous sera communiqué via la convention de formation venant finaliser votre inscription.

EN CHIFFRE

287 stagiaires et 33 formations en 2021

Taux de satisfaction en 2021 : 92,6 %

Taux de satisfaction de la formation en 2022 : 96%

À RENVoyer AU RESPONSABLE DE STAGE AVANT LE 6 FÉVRIER 2023

Bulletin d'inscription / CRÉER ET CONDUIRE UN ATELIER DE POULES PONDEUSES BIO

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Date de naissance (*exigée par Vivéa*) : ____ / ____ / _____

- Votre statut
- chef d'exploitation cotisant solidaire conjoint collaborateur
- aide familiale porteur de projet en agriculture salarié secteur agricole et para-agricole
- salarié hors secteur agricole ou fonctionnaire autre, préciser :

Adhérent à une association du réseau FNAB : Non Oui, laquelle :

Quelles sont vos attentes pour la formation ?

.....

- Je souhaite covoiturer Je souhaite trouver une solution d'hébergement
- J'ai lu les conditions générales de service J'ai joint le chèque de caution relative aux frais de dossier de 50 €
- Je veux être recontacté.e pour échanger sur de possibles adaptations des modalités de formation à ma situation (*Personne en situation de handicap*)

Fait à : le Signature :